



Le Conseil de Développement

GRUPE DE TRAVAIL

SANTE ET DEVELOPPEMENT DURABLES : DU CHAMP A L'ASSIETTE

- **Eduquer à l'équilibre, la qualité et la sécurité alimentaire,**
- **Eduquer au développement durable,**
- **Renforcer la part de produits bios/durables dans la restauration collective,**
- **Developper en bios/durables des filières courtes de production/transformation/commercialisation à l'échelon local,**
- **Promouvoir et Préserver la santé, organiser la prévention,**
- **Promouvoir et Préserver l'environnement,**
- **Mener, à partir et autour des items précédents, la concertation des acteurs.**

DE QUEL DEVELOPPEMENT DURABLE PARLONS-NOUS ?

Définition du concept « développement durable » publiée dans Alternatives Economiques de janvier 2006 :

« Notre mode de développement repose sur l'exploitation d'un stock de ressources non renouvelables et génère des déchets et des rejets qui causent des dégâts parfois irréversibles dans l'environnement. Ce mode de développement remet en cause les conditions d'existence des générations « futures » et n'est pas généralisable à l'ensemble de l'humanité. C'est de la prise de conscience de ces réalités qu'est née l'exigence d'un développement durable.

Dès 1987, le rapport Brundtland met en avant ce concept qui entend concilier des exigences à la fois environnementales, sociales et économiques. Le Sommet de Rio, en 1992, marque une nouvelle étape en définissant un programme d'actions intitulé Agenda 21, qui vise à faire adopter par les Etats, les collectivités ou les entreprises des actions concrètes respectant :

- un principe de solidarité avec les générations futures et les autres populations de la planète,
- un principe de précaution qui privilégie une approche préventive plutôt que réparatrice,
- un principe de participation démocratique de tous les acteurs de la société civile au processus de décision.

Ainsi, le développement durable s'efforce de concilier développement économique et préservation de l'environnement. »



Le Conseil de Développement

LES ELEMENTS DU CONTEXTE

1 - Sur le Pays de Redon et de Vilaine, quantité de projets et de démarches émergent autour de la restauration collective :

Principalement, à l'initiative de parents, des groupes de réflexion se forment à propos de la restauration collective dédiée aux scolaires. Dans un premier temps, il y a questionnement et/ou remise en cause de la qualité des aliments servis en structures de restauration collective ; Dans un second temps, apparaît la volonté ou la demande d'intégration d'aliments de qualité issus de l'agriculture biologique/durable. On s'aperçoit alors que sur le Pays aucune structure n'existe pour apporter une expertise, des outils et accompagner ces groupes en mouvement qui vont interpeller le moment venu les élus, les gestionnaires.

Des exemples :

- Allaire, La Gacilly et les cantines municipales de Redon sont déjà engagées dans l'intégration d'aliments issus l'agriculture biologique/durable le plus souvent produits localement.
- Renac/St Just/La Chapelle de Brain, Pipriac, Ste Marie, Carentoir, Peillac, St Nicolas, des structures non municipales de Redon... sont en questionnement voire en démarche de projet et souhaiteraient un accompagnement, des échanges d'expérience, une expertise...

En parallèle, les producteurs bios/durables ont répondu présents à l'appel du Conseil de Développement pour une table ronde « manger local, c'est possible » et une conférence « manger bien, manger sain » et ont manifesté leur intérêt dans la création d'un annuaire des producteurs du pays en vente directe. Des initiatives en termes de circuits courts de qualité se mettent en place. Il s'agit de producteurs de Guemené, Avessac, Plessé, Allaire, Bains/Oust, Carentoir, Maure de Bretagne, Guipry, La Chapelle Bouëxic.... Toutefois les producteurs bio/durables sont aussi en attente d'accompagnement pour que ces initiatives puissent se renforcer.

2 - La circulaire intitulée « INSTRUCTIONS PEDAGOGIQUES : Généralisation d'une éducation à l'environnement pour un développement durable EEDD - rentrée 2004 » :

Concernant « les enseignements élémentaire et secondaire »,

Adressée aux rectrices et recteurs d'académie ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie, directrices et directeurs des services départementaux de l'éducation nationale ; aux chefs d'établissements ; aux directrices et directeurs d'écoles,

Prévoit en préambule : « L'éducation à l'environnement pour un développement durable doit être une composante importante de la formation initiale des élèves, dès leur plus jeune âge et tout au long de leur scolarité, pour leur permettre d'acquérir des connaissances et des méthodes nécessaires pour se situer dans leur environnement et y agir de manière responsable. La prise de conscience des questions environnementales, économiques, socioculturelles doit, sans catastrophisme mais avec lucidité, les aider à mieux percevoir :

- l'interdépendance des sociétés humaines avec l'ensemble du système planétaire
- et la nécessité pour tous d'adopter des comportements propices à la gestion durable de celui-ci ainsi qu'au développement d'une solidarité mondiale ».

Circulaire n° 2004-110 du 08.07.04, parue au Bulletin Officiel du Ministère de l'Education Nationale le 15.07.04 - NOR MENE0400752C

3 - La circulaire intitulée « composition des repas servis en restauration scolaire et sécurité des aliments » :

Concernant « la restauration scolaire »,

Adressée aux rectrices et recteurs d'académie ; aux directrices et directeurs régionaux de l'agriculture et de la forêt ; aux préfètes et préfets ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie,



Le Conseil de Développement

directrices et directeurs des services départementaux de l'éducation nationale ; aux chefs d'établissements ; aux intendants, gestionnaires et personnels de la restauration scolaire.

Prévoit en préambule : « L'alimentation des élèves a une importance capitale pour leur développement physique et mental. Les effets néfastes des carences ou du déséquilibre alimentaire sur la croissance et les capacités d'apprentissage sont bien connus. En effet, l'évolution des modes de vie a été très significative depuis deux décennies. La diminution de l'activité physique... se traduit pour la plupart des enfants par une réduction des dépenses d'énergie... Pour autant, les besoins qualitatifs en nutriments indispensables, notamment lors de la croissance, n'ont pas diminué, et il est nécessaire de garder à l'esprit la nécessité de maintenir la qualité nutritionnelle des repas, dans un environnement plaisant qui favorise la convivialité ».

n° 2001-118 du 25.06.01, parue au Bulletin Officiel du Ministère de l'Education Nationale le 28.06.01 – NOR MENE0101186C (en annexe)

4 - Le Programme National Nutrition Santé – PNNS :

Le PNNS coordonné par la Secrétaire d'Etat à la Santé et aux Handicapés, en lien avec les membres du gouvernement chargés de l'Education Nationale, de l'Agriculture et de la Pêche, de la Recherche, de la Jeunesse et des Sports et de la Consommation associe l'ensemble des acteurs publics et privés impliqués dans les champs d'intervention retenus :

- recherche, formation, et surveillance,
- actions de terrain, de promotion, de prévention et de soins,
- offre alimentaire, distribution et contrôle.

Site : http://www.sante.gouv.fr/htm/actu/34_010131.htm

5 - Le plan national et régional santé environnement – PNSE – PRSE :

PNSE : Le Plan National Santé Environnement vise à répondre aux interrogations des Français sur les conséquences sanitaires à court et moyen terme de l'exposition à certaines pollutions de leur environnement. Pour la première fois dans l'histoire de la santé environnementale en France, l'ensemble de l'expertise publique française dans ce champ a été réuni au sein d'une commission d'orientation. Les ministères chargés de la santé, de l'environnement ont mis en commun leurs compétences, sur la base du diagnostic des experts, pour identifier et concevoir les principales actions à mettre en œuvre entre 2004 et 2008 afin d'améliorer la santé des Français en lien avec la qualité de leur environnement, dans une perspective de développement durable. Ces actions constituent le PNSE 2004-2008. C'est une première étape qui appelle un suivi et une mise à jour au vu de l'évolution des connaissances. Elle appelle aussi une appropriation des actions par chacun d'entre nous. Mais c'est une étape fondatrice qui marque un tournant dans la lutte contre les pollutions ayant un impact sanitaire.

PRSE : Au niveau régional, la région Pays de Loire a adopté le PRSE et la région Bretagne est en voie de l'adopter. Ces deux régions ont retenu comme actions phares notamment :

- la mesure 11 du PNSE : « limiter les pollutions des eaux et des sols dues aux pesticides et à certaines substances potentiellement dangereuses, et estimer l'exposition des populations »,
- et la mesure 44 du PNSE : « Faciliter l'accès à l'information en santé-environnement et favoriser le débat public ».

<http://www.sante.gouv.fr/htm/dossiers/pnse/sommaire.htm>

http://www.sante.gouv.fr/htm/dossiers/pnse/prse_avancement_0906.pdf



Le Conseil de Développement

PROBLEMATIQUES

Education et sensibilisation :

Compte tenu :

- d'une part que les deux circulaires énoncées dans les éléments du contexte mettent à la charge de l'école la sensibilisation et l'éducation au développement durable et à l'équilibre/la qualité/la sécurité alimentaire,
- d'autre part que les enseignants sont les interlocuteurs privilégiés des parents d'élèves en réflexion, en mouvement,

il semble primordial au groupe de travail pilote de mettre à disposition de la communauté éducative la plus large de l'information et de la formation ainsi que des outils pédagogiques pertinents, originaux, attractifs, adaptés et accessibles au plus grand nombre de façon à marquer dans la durée les esprits et prioritairement ceux des enfants/adultes de demain. Ainsi, l'appropriation du concept de développement durable et l'attention à l'équilibre/la qualité/la sécurité alimentaire chemineront dans les têtes pour diffuser ensuite dans l'espace et dans le temps une fois compris les enjeux collectifs que sont promotion et préservation de la santé, de l'environnement, de la biodiversité.

En effet, Sensibiliser et Eduquer au développement durable et à l'équilibre/la qualité/la sécurité alimentaire constituent désormais une impérieuse nécessité motivée par les soucis de :

- la promotion et la préservation de la santé : En effet, relever le défi santé c'est s'engager dans la prévention des maladies par la nutrition et par la connaissance des interactions entre environnement et survenance de pathologies graves désormais établies scientifiquement : cancers, allergies, troubles neurologiques, stérilité... De plus, la prévalence du surpoids, de l'obésité, du diabète chez les jeunes générations, l'augmentation des maladies dites de civilisation doivent amener le plus grand nombre à considérer l'alimentation comme une médecine, l'environnement comme un déterminant de la santé,
- la préservation de l'environnement et de la biodiversité : Elle passe par le soutien et la promotion d'une agriculture bio/durable respectueuse de démarches qualité tant en matière de moyens que de résultats, par la limitation de l'usage des pesticides, par la préservation de la qualité de l'eau ce bien commun désormais si précieux. Une mutation progressive de l'agriculture dans ce sens aiderait sans doute à sa connaissance et sa reconnaissance par les habitants du Pays. En effet, Il est désormais vrai que l'emploi de pesticides en agriculture, les aliments à base d'OGM, les scandales alimentaires, la place centrale prise par la lutte chimique soulèvent aujourd'hui de nombreuses réticences sociales avec la prise de conscience des impacts sur l'environnement, les inquiétudes pour la santé humaine et la volonté de consommer des produits obtenus sous d'autres conditions d'agriculture : durable ou biologique. Une enquête réalisée par l'Agence Bio du Ministère de l'Agriculture révèle que, en 2005, « près d'un français sur 2 (47%) consomme des produits biologiques » et que plus d'un sur deux (56%) se sent proche des valeurs de la bio. En outre, 86% des personnes interrogées émettent des commentaires positifs au sujet de la filière biologique.

De la sensibilisation à l'action :

Tout ce travail de sensibilisation, d'éducation, d'information, de formation fait en amont devrait entraîner en aval dans et en dehors des structures de restauration collective :

- du côté des convives : une montée de l'exigence en matière d'équilibre/de qualité/de sécurité alimentaire,
- du côté des gestionnaires, sociétés de restauration, cuisiniers... : une nécessité de s'adapter à cette nouvelle demande qui pourra être accompagnée par ce groupe de travail en organisant de la formation, de l'échange d'expériences, du soutien logistique...

La demande d'approvisionnement des structures de restauration collective, des restaurateurs ou autres en produits agricoles bios/durables :



Le Conseil de Développement

- pourrait avoir pour effet de favoriser des modes de production plus cohérents, moins vulnérables sur les plans de l'économie et de l'emploi, respectueux de l'environnement dans une démarche de développement durable conforme aux engagements de l'Agenda 21 du Conseil Régional,
- serait alors une opportunité pour créer de la valeur ajoutée sur le territoire en dotant l'agriculture bio/durable d'une filière courte de production/transformation/commercialisation, dans une démarche de commerce équitable local, favorable au développement de liens et de passerelles entre les différents acteurs du pays. De plus, relocaliser l'économie au niveau agro-alimentaire serait en parfaite cohérence avec le souhait du Conseil Régional de mise en place d'un observatoire des circuits courts d'ici 3 ans,

Ces problématiques s'inscrivent dans la charte du Pays de Redon et Vilaine :

Page 10 : sensibiliser et s'éduquer au développement durable : développer l'information et la formation : chaque citoyen est responsable de l'avenir de sa planète... Nous nous engageons dans la promotion, la formation et l'accompagnement de nouvelles pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Page 10 : construire des outils permanents d'éducation à l'environnement : c'est également par le biais d'outils permanents, réutilisables, et s'adressant à des publics diversifiés que le pays pourra marquer dans la durée les esprits et ainsi amener les citoyens à modifier leurs pratiques quotidiennes pour protéger et préserver l'environnement (pistes d'actions : projets pédagogiques avec écoles, collèges, lycées...)

Page 26 : soutenir et valoriser une agriculture durable : Afin de respecter l'environnement et la santé des habitants du territoire, le Pays doit encourager le développement d'une agriculture durable renforçant les démarches qualité des techniques de production et des produits finis (pistes d'actions : accompagner et soutenir les projets durables et innovants...)

Page 8 : s'engager sur la qualité environnementale : mieux vivre avec l'eau et améliorer sa qualité : les intérêts divergents inhérents à l'eau ne doivent pas remettre en cause la quantité et la qualité de ce bien commun et si précieux qu'est l'eau (piste d'actions : limiter l'usage des pesticides, charte des multi usagers de l'eau...)

Page 16 : relever le défi santé : l'environnement : qualité de l'eau médiocre, alimentation... page 17 : pistes d'actions : renforcer la prévention

Page 26 : créer de la valeur ajoutée : les productions agricoles génèrent peu de valeur ajoutée sur le territoire... pistes d'actions : développer les circuits courts, doter la filière d'outil de commercialisation



Le Conseil de Développement

BUT ET OBJECTIFS DU TRAVAIL

- Sensibiliser les enfants, les enseignants, les parents et d'une façon générale la communauté éducative au développement durable et à l'équilibre/la qualité/la sécurité alimentaire et faire monter les niveaux de connaissance, les niveaux d'appropriation,
- marquer les esprits ; amener tout un chacun à modifier ses pratiques quotidiennes et ses exigences ; susciter des mutations de mentalités, de comportements, de formes d'organisation, par l'information, la formation, l'éducation, l'expérience...
- développer la demande de qualité ; accompagner les démarches de qualité voire les susciter en oeuvrant auprès des associations de parents d'élèves, des gestionnaires de cantine, des cuisiniers, des restaurateurs, des distributeurs...
- créer du lien, des passerelles pour développer une offre de qualité sur le pays respectant le concept de développement durable,
- organiser l'offre de qualité et susciter les démarches qualités dans le monde agricole tant au niveau des moyens que des résultats
- créer de la valeur ajoutée localement par le biais de la commercialisation en circuit court
- promouvoir et préserver la santé,
- promouvoir et préserver l'environnement,

Ces buts et objectifs s'inscrivent dans la charte du Pays de Redon et Vilaine, en terme de :

- *de construction d'une économie dynamique et novatrice :*
Soutenir et valoriser une agriculture durable
Conforter la création d'emplois sur le territoire
Créer de la valeur ajoutée sur les produits du territoire (issus de l'agriculture durable)
 - *d'offre de services de qualité :*
Améliorer la qualité de l'alimentation dans la restauration collective à coût équivalent pour les familles
Renforcer la prévention en termes de santé
- *de construction d'un espace de vie harmonieux et solidaire :*
Mettre en réseaux les acteurs de l'agriculture à l'alimentation
Renouer/nouer du lien social entre producteurs et consommateurs
Soutenir une agriculture plus respectueuse de l'environnement
Favoriser les échanges d'expériences
- *de façonnage d'une image positive du Pays :*
Renforcer la communication sur l'image par des produits de terroir de qualité



MOYENS DONT ON DISPOSE

- compétences techniques et professionnelles internes au pays :
 - o centre de formation agricole ISSAT,
 - o EREA (établissement régional d'enseignement adapté),
 - o les jardins St Conwoion et Monsieur Jean Louis Sourisseau,
 - o Société d'horticulture
 - o Comité du marron
 - o Pépinière expérimentale de Guémené
 - o Fermes pédagogiques (Guipry, La Chapelle Bouéxic, Baulon...),
 - o La Fédé et ses SIVU (interrogation au sujet de jardins pédagogiques),
 - o Jardiniers professionnels et bénévoles (retraités par exemple), éco-jardinier,
 - o Agriculteurs dont les agriculteurs en vente directe
 - o Chambres d'agricultures des 3 départements
 - o Questembert et Nozay
 - o Productions agricoles labélisées agriculture durable
 - o Distributeurs
 - o Diététicienne, Madame Maïté Le Provost
 - o Parents gestionnaires
 - o Enseignants
 - o Consultante en développement durable
 - o Mutuelle des pays de vilaine engagée dans la prévention par la nutrition et l'éco-citoyenneté
 - o Réseau éducation à l'environnement du pays
 - o Réseau Aspaari
 - o Association AIDE et association REGAIN
 - o Autres...
- compétences techniques et professionnelles externes au pays :
 - o réseau Cohérence,
 - o FDCIVAM 35 et Anne Auriault,
 - o GAB35 GAB56 GAB 44
 - o Association « manger bio 35 et 56»
 - o Jardiniers de France
 - o INPES (Institut National et Prévention et d'Education à la Santé), CODES,
 - o Régimes Obligatoires d'Assurance Maladie tels que MSA, Sécurité Sociale...
 - o Diététicienne, Brigitte Fichaud
 - o Médecin cancérologue, Professeur BELPOMME, promoteur du concept de santé durable
 - o Médecin nutritionniste, Lylian Le Goff
 - o Médecin nutritionniste et cancérologue, Professeur Henri Joyeux
 - o Ingénieur agronome, Claude Aubert
- technicien :
 - o Laurence Mafféis
- Moyens budgétaires :
 - o néant



Le Conseil de Développement

MOYENS A SOLLICITER NOTAMMENT POUR LE BUDGET

- GIP PRV (groupement d'intérêt public Pays de Redon et de Vilaine), Leader
- compétences techniques et professionnelles externes au Pays
- Conseils régionaux,
- Collectivités territoriales : communautés de communes, communes, conseil général...
- ADAGE (agriculture durable : info destinée aux agriculteurs)
- RAD (réseau agriculture durable)
- FR CIVAM (Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural)
- Mutuelle des Pays de Vilaine (à soumettre au CA)
- Fondations Yves Rocher (jardins) et autres fondations ...
- Association de parents d'élèves, OGEC (Organismes de Gestion des Etablissements Catholiques),
- Comité du Marron
- Mécènes divers...
- Autres...

PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES A ASSOCIER À LA REFLEXION

- élus,
- écoles primaires (voire secondaire) et leurs enseignants,
- entreprises ou institutions dotées de structures de restauration collective,
- restaurants collectifs, gestionnaires, parents d'élèves, élèves, cuisiniers,
- distributeurs, tables d'hôtes, cafés de pays, commerces, restaurants,
- sociétés de restauration,
- centres de formation en agriculture, en maraîchage, en cuisine et restauration...
- partenaires institutionnels agricoles (chambre d'agriculture, associations d'agriculture durable, DSV...)
- Agriculteurs des 3 départements,
- associations oeuvrant pour l'environnement et le développement durable,
- professionnels et acteurs de santé,
- association de consommateurs,
- DGCCRF (Direction Générale de la Consommation, de la Concurrence et de la répression des fraudes),
- Citoyens motivés,
- Conférenciers,
- Autres possibles...

DEFINITION DES ROLES

- Les responsables du groupe de travail : Laurence Maffeis et Marie Renée Briand
- L'animateur (si ce n'est pas le même) : Laurence Maffeis
- Secrétaire (compte rendu de réunion) : Marie Renée Briand
- techniciens : Anne Auriault (outils pédagogiques), Nicole Giraud (coordination des réunions)...
- Tous les acteurs peuvent apporter :
 - o Savoir, expertise
 - o Demande et information
 - o appui technique
 - o retour d'expérience
 - o Prestation de services
 - o Aide à la diffusion de l'information
 - o Aide la création de liens,
 - o Aide à l'appropriation des objectifs...



Redon
pays de et Vilaine

Le Conseil de Développement

Années 2008/2009 (indicatif, sera mis à jour au fur et à mesure dans un document séparé)

<i>Déroulement du projet / Tâches</i>	1er sem 2008	2ème sem 2008	1er sem 2009	2ème sem 2009
PREPARATION				
Cadrage Période 2008 2009 , adaptation budget				
Validation concertée par le groupe de travail période 20082009				
Demandes financement, Validation financement par GIP PRV				
Lancement des actions				
MISE EN PLACE				
Communication				
Semaines évènementielles : semaine du développement durable, Printemps bio				
Cycle de conférences				
Outils pédagogiques				
Distribution d'outils pédagogiques traitant des notions d'équilibre et de qualité alimentaire, de développement durable				
Organisation d'outils pédagogiques sur le jardin au sein des écoles				
Animations écoles sur alimentation durable				
Animations écoles sur jardins pédagogiques				
Circuits courts				
visite producteurs et transformateurs (<i>gaec 7 chemins - Le Dresny...</i>)				
Préparation assises du circuit court				
Tablées du « Pays du Redon et de Vilaine »				
Etude de faisabilité plateforme producteurs				
Formations ad hoc				
Formation des cuisiniers, gestionnaires, personnels de service à l'équilibre et à la qualité alimentaire, au développement durable	?	?	?	?
Fast food bio				
Etude faisabilité lieu emblématique de pays, de ressources culturelles et DD, servant produits bio ou locaux/durables e.g. sandwich bios garnis, fruits, quiches, galette végétarienne, boissons, soupe. En ciblant tout le monde dont les ados...				
Concertation et création de liens				
Base de données email : <i>féderer et interconnecter démarches entreprises par citoyens motivés, favoriser changement des mentalités</i>				
Forum de discussions sur site internet du GIP PRV				
Annuaire producteurs en vente directe				
COORDINATION, COMITE DE PILOTAGE				
Animation, coordination				
Réunions	X	X	X	X
CHARGE (MOIS / HOMMES)				
A définir				



Le Conseil de Développement

INDICATEURS DE RESULTATS A L'ISSU DU TRAVAIL

- nombre de personnes impliquées dans le groupe de travail
- nombre de personnes impliquées dans la réalisation des objectifs de ce groupe de travail
- nombre de personnes aux visites de producteurs, transformateurs
- nombre de personnes aux conférences, tables rondes...
- nombre de repas bio servis
- part des ingrédients issus de circuit court servis dans la restauration collective
- nombre de structures créées ou mutées
- nombre d'emplois créés, nombre d'heures de travail créées
- diversité et qualité des ingrédients bio
- nombre de destinataires des outils pédagogiques
- nombre de médiatisations (journaux, TV, radio, bulletins municipaux)
- réseaux mails, liens créés, visites du forum sur site GIP PRV
- ...

COMMUNICATION ENVISAGEE SUR LE TRAVAIL

- conférences, exposés débats
- bulletin d'information interne
- annuaire des producteurs en bio/durable en vente directe ou circuit court
- base de données et d'échanges sur Internet : forum de discussion
- registre de toutes les initiatives et réalisations
- outils pédagogiques
- assises circuit court
- journaux, bulletins municipaux...
- journal les Infos propose une page avec recettes et conseils en cuisine et actus sur groupe de travail
- expositions, visites des exploitations agricoles...